Valence, le 9 février 2017

N/Réf. : UFOLEP/

Championnat 6 x 6 2016/2017

La commission constate un net progrès au niveau des feuilles de match qui sont globalement mieux remplies, toutefois des points de pénalités ont été retirés (équipes en rouge):

Poule 1: 3 eme journée PEYRINS1 / AMESPORT 1 manque le résultat
3 eme journée VALENCE ACE1/ GERVANS 1 manque N° de poule, de journée date et lieu
Poule 2: 2 eme journée ST PERAY / ROMANS manque N° de journée
Poule 5: 7 eme journée CHABEUIL 3 / BARBIERES 1 manque le résultat
8 eme journée CHABEUIL 3 / GRANGES 2 manque le resultat
Poule 6: 1 ere journée ST JEAN de MUZOLS 2 / VALENCE 5 manque résultat
5 eme journée ST SYLVESTRE / VALENCE ACE 5 manque N° de journée.
Trop de feuilles de match sont manquantes: RAPPEL: **les feuilles de match doivent être envoyées à l'adresse mail suivante volley@ufolep26.fr**

Les clubs étaient invités à fournir leurs listes de joueurs grillés dès le début du championnat via le formulaire en ligne sur le site UFOLEP Drôme, 49 équipes sont concernées, à ce jour (30 janvier 2017) il manque:
ANNONAY 1 (poule 4), ASPTT 1 (poule 3), ASPTT 2 (poule 6), GENISSIEUX 1 (poule 4), GRANGES 4 (poule 7), MARGES 1 (poule 1), LA MOTTE 1 (poule 2), PORTES 2 (poule 7), ST JEAN 1 (poule 3), ST JEAN 2 (poule 6), ST JEAN 3 (poule 7), ST PERAY 1 (poule 2), ST PAUL 1 (poule 2). Merci à ces équipes de nous fournir les listes.

En cas de réclamation et en l'absence de liste la commission considérera que les joueurs inscrits sur la 1 ere feuille de match sont grillés.
En ce qui concerne la reclamation de l'équipe ANNONAY 2 où le capitaine de l'équipe d'Annonay 2 demande à verifier si 2 joueurs de l'équipe 1 peuvent descendre en équipe 2 dans la même poule, la réponse est NON d'autant que les 2 joueurs incriminés sont grillés, sur ce match ANNONAY 2 aura match gagné par pénalité 3 sets à 0 25/0 25/0 25/0 sans pour autant prétendre au point bonus.
En ce qui concerne la réclamation de USC PORTES 2, en l'absence de la feuille de match, des éclaircissements vont être demandés à l'équipe de PEYRINS 2, au vu des éléments la commission statuera au cours d'une prochaine réunion.
Rappel concernant les joueurs Non grillés appartenant à une équipe de niveau supérieur: le nombre de joueurs inscrits sur la feuille de match ne doit pas exceder 7.

L'UFOLEP Drôme organisera le weekend de pentecote 3 – 5 juin les finales des coupes nationales UFOLEP 6 x 6 et 4 x 4 mixte.

La commission reconduira le 4 x 4 mixte de fin de saison, compte tenu des jours fériés nous jouerons en 3 tours (15 – 19 Mai)(29 – 31 mai 1 et 2 juin)(12 – 16 juin) et la finale jeudi 29 juin à VALENCE.

Pour la Commission: Marcel MARGIRIER

Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique de la Drôme
28 avenue Sadi Carnot – BP 133 26001 VALENCE CEDEX
Tél. 04 75 82 65 00 - Fax. 04 75 56 67 47 – http://ufolep26.fr – accueil@ufolep26.fr
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - N° SIRET 33465377100017 Code APE 9312 Z